

Projet Center Parcs de Pindères et Beauziac Lot-et-Garonne

Dernière réunion publique au Grézet Cavagnan La concertation se poursuit jusqu'au 15 juillet

Lancée le 6 juin dernier, la dernière réunion publique dans le cadre de la concertation sur le projet Center Parcs de Pindères et Beauziac dans le Lot-et-Garonne s'est tenue hier soir, 23 juin 2016, au Grézet Cavagnan.

Ces six réunions et la visite sur le site d'implantation ont permis de réunir environ 450 personnes qui ont pu poser leurs questions et donner leur avis, favorable ou critique.

Le site internet dédié au projet a reçu plus de 700 visiteurs, qui ont ouvert environ 1000 sessions et accédé à quelque 2600 pages.

Pour rappel, cette concertation a été initiée par Pierre & Vacances-Center Parcs dans l'objectif de créer un dialogue sur le projet Center Parcs de Pindères et Beauziac, d'écouter et de comprendre les interrogations, les observations afin de proposer des évolutions ou des améliorations.

Sans préjuger du bilan qui sera tiré dans les semaines à venir, Pierre & Vacances-Center Parcs a constaté que la très grande majorité des participants jugeait positif l'impact du projet pour le développement économique et touristique du territoire. Mais le Maître d'Ouvrage a aussi entendu l'expression de nombreuses questions, qui constituent autant de points de vigilance pour les Lot-et-Garonnais, qu'il s'agisse de l'accès routier, de l'environnement ou des retombées économiques locales.

Lors de cette réunion, Pierre & Vacances-Center Parcs s'est engagé à poursuivre le dialogue sur le projet et à pratiquer une gouvernance qui associe l'ensemble des acteurs, représentants élus des collectivités territoriales comme représentants associatifs et socio-économiques. Ainsi se réuniront, outre un comité de pilotage global, cinq comités de suivi sur les questions d'environnement, d'aménagement, économiques, d'emploi et de la participation des entreprises au projet.

La concertation se poursuivra sur le site concertation-centerparcs-pinderesbeauziac.fr jusqu'au 15 juillet où avis, contribution et questions pourront être déposés.

A l'issue de cette période, Pierre & Vacances-Center Parcs élaborera un compte rendu de la concertation qui reprendra les sujets abordés et l'ensemble des questions et réponses.

Le troisième trimestre 2016 verra le dépôt des demandes de permis de construire et d'autorisation environnementale unique, dont les enquêtes publiques se dérouleront au premier trimestre 2017. Le démarrage des travaux interviendrait début 2018 pour une mise en service envisagée au début de l'été 2020.

Contact presse

Valérie Lauthier

Tél. : 01 58 21 54 61

E-mail : valerie.lauthier@groupepvcp.com